



LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE & LE PALUDISME

La France peut permettre d'enrayer ces trois maladies

2013 : Une année charnière

Pour la première fois depuis leur découverte, il est possible de mettre fin aux trois plus grandes pandémies contemporaines que sont le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. La recherche scientifique a permis de grandes avancées dans la connaissance et le contrôle de ces maladies est désormais possible. Aujourd'hui, nous sommes devant une opportunité historique, nous avons les outils, les traitements et le savoir-faire. En engageant les fonds nécessaires, la France peut faire en sorte d'enrayer ces trois pandémies.

Comment atteindre un tel objectif ?

En 2002, la communauté internationale décide, grâce notamment au leadership de la France, de créer un Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme afin d'accroître les ressources dédiées à la lutte contre les trois pandémies.

Depuis sa création, cette institution financière a permis de fournir un traitement à 4,2 millions de personnes séropositives, à 9,7 millions de personnes touchées par la tuberculose et de distribuer 310 millions de moustiquaires imprégnées pour prévenir le paludisme, sauvant ainsi 9 millions de vie en dix ans. À l'automne 2013 aura lieu la conférence de reconstitution des ressources du Fonds Mondial afin d'obtenir des moyens suffisants pour la période 2014/2016.

Sur des besoins globaux estimés à 66 milliards d'euros, le Fonds Mondial nécessite 12 milliards d'euros pour pérenniser les progrès lors des trois prochaines années. En l'additionnant aux financements nationaux et au reste de l'aide internationale, 87 % des besoins seraient couverts, soit 60 milliards d'euros.

Pour atteindre ces objectifs, chaque pays donateur dont la France doit augmenter sa contribution au Fonds Mondial afin de permettre d'ici 2016 de :

SAUVER
annuellement
196 000 personnes
infectées par le
paludisme,

FURNIR UN
TRAITEMENT
antirétroviral à
plus de 18 millions
d'adultes
et d'enfants

SAUVER
6 millions
de personnes
de la tuberculose.

Pourquoi continuer à investir dans le Fonds Mondial ?

Une efficacité prouvée :

En finançant le Fonds Mondial la France a permis des résultats concrets dans la lutte contre les trois grandes pandémies mais elle a également contribué à renforcer les systèmes de santé des pays récipiendaires et à favoriser l'accès aux soins de populations souvent marginalisées et exclues des parcours de soins. La stratégie 2012-2016 du Fonds Mondial met d'autant plus l'accent sur le financement des systèmes de santé et des systèmes communautaires concentrés vers les pays qui en ont le plus besoin. Son nouveau modèle de financement (NFM) doit renforcer la prévisibilité et l'alignement des ressources sur les priorités, le calendrier et le contexte des pays récipiendaires. Enfin le Fonds Mondial a revu et renforcé l'ensemble de ses mécanismes de surveillance, de gestion des risques et de contrôle fiduciaire. Ces réformes en font aujourd'hui l'investissement le plus performant et le plus rentable pour la santé mondiale.

Complémentarité entre l'aide multilatérale et l'aide bilatérale:

Depuis 2011, la France achemine 5% de sa contribution aux Fonds Mondial de manière bilatérale. Il s'agit de l'initiative 5%, mise en place en 2011 et gérée par le Ministère des Affaires Étrangères et France Expertise Internationale (FEI). Ce mécanisme a d'ores et déjà permis, par un appui technique ciblé et adapté, de répondre à un certain nombre de besoins de terrain de court terme (Canal 1) ou de moyen terme (Canal 2) tout en valorisant l'expertise française dans le domaine de la lutte contre les trois pandémies.

PROGRAMME 209
DE LA MISSION APD
= 300 millions d'euros par an

RESSOURCES EXTRA
BUDGETAIRES
TAXE SUR LES
BILLETS
D'AVION
+ 60 millions

RESSOURCES EXTRA
BUDGETAIRES
TAXE SUR LES
TRANSACTIONS
FINANCIERES
+ 40 millions

CONTRIBUTION FRANÇAISE
= 400 millions d'euros par an

Investir maintenant ou payer à jamais

La France, un pays moteur dans la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le Paludisme

La contribution au Fonds Mondial est un des marqueurs clés de la politique française d'aide au développement (APD). Avec 360 millions d'euros par an elle est le premier contributeur européen et le deuxième à l'échelle mondiale. Elle est également fortement investie dans la gouvernance de l'institution. La France et les citoyens français peuvent dès lors se targuer des succès du Fonds Mondial. Conscient de cette responsabilité, le Président de la République, lors de la clôture des assises du développement, a réitéré son engagement à lutter contre la tuberculose, le sida et le paludisme. Il est maintenant nécessaire que la France traduise budgétairement cet engagement. Si nous ne saisissons pas cette occasion, ces maladies continueront sur des décennies, alors qu'il est aujourd'hui possible de changer cette trajectoire en une génération. Les efforts nécessaires aujourd'hui doivent à tout prix être considérés comme des investissements qui non seulement vont sauver des vies mais également permettre de réaliser des économies plus tard. Le choix est simple : **Investissons maintenant ou payons à jamais.**

Malgré les restrictions budgétaires, la France peut augmenter sa contribution :

Malgré le maintien des crédits en 2013, tout laisse présager qu'il y aura des coupes sur le budget de l'Aide publique au développement en 2014. Pourtant malgré ce contexte budgétaire serré, il est possible d'augmenter la contribution française au Fonds Mondial.

En plus du programme 209 de la mission APD qui finance le Fonds Mondial, à hauteur de 300 millions d'euros jusqu'à ce jour, il est possible de trouver des ressources additionnelles extrabudgétaires grâce à des financements innovants, initiatives dans lesquelles la France a joué un rôle pionnier. Grâce à la taxe de solidarité sur les billets d'avion, la France alloue déjà 60 millions au Fonds Mondial en ressources extrabudgétaires. De plus, la France va mettre en place une taxe sur les transactions financières (TTF)

dont 90% des ressources seront dédiés à la réduction de la dette. Dans les 10% restants, une moitié serait allouée à la lutte contre le changement climatique et une autre à la compensation du déficit de financement de la contribution au Fonds Mondial. Ceci représenterait une hausse de 40 millions d'euros. La France pourrait ainsi augmenter sa contribution à 400 millions d'euros.

Une TTF à l'échelle européenne est aussi sur les rails. Elle serait instaurée dans 11 Etats membres de l'Union Européenne qui représentent 90% du PIB de la zone euro. Un taux de 5% permettrait de mobiliser 1,5 milliards supplémentaires pour le Fonds Mondial.

Nous appelons le gouvernement français à :

TRADUIRE BUDGÉTAIREMENT l'engagement français envers le Fonds Mondial en augmentant sa contribution à hauteur de 400 millions d'euros par an lors de la conférence de reconstitution 2013

Faire de la fraction solidaire de la Taxe française sur les transactions financières UN VÉRITABLE FINANCEMENT INNOVANT en s'assurant du caractère additionnel de ces ressources

COMMUNIQUER AUX CITOYENS FRANÇAIS les résultats sanitaires et sociaux obtenus grâce à la contribution française au Fonds Mondial

SOUTENIR AU NIVEAU EUROPÉEN l'allocation de 5% de la future Taxe sur les transactions financières commune au Fonds Mondial

PROFITER DE L'AUGMENTATION de la contribution française au Fonds mondial pour élargir l'Initiative 5% avec la création d'un nouveau canal géré par FEI



Global Fund
Advocates Network

